ALLOCATIONS FAMILIALES
Caisse nationale

Projet de fonctionnement

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf de la Vendée

Nom du RAM : RAM Vie et Boulogne

Gestionnaire : Communauté de Communes Vie et Boulogne

Période contractuelle : 2021-2024

Projet de fonctionnement du Relais Assistants Maternels Vie et Boulogne

Gestionnaire : Communauté de Communes Vie et Boulogne

Période contractuelle 2021-2024

Réservé Caf – SAFIR AFC
N° Sias :
Nature aide : PS RAM
Fam. pièce : Monter la convention d'objectifs et de gestion

SOMMAIRE

Préambule 4
Caractéristiques administratives du Ram 5
1. Le diagnostic 6
1.1. Le diagnostic relatif au territoire 6
1.2 Le diagnostic relatif aux missions 15
2. La formalisation du projet 26
2.1 Le projet relatif au territoire (politique petite enfance et lieux d'intervention) 27
2.2 Le projet relatif aux missions du Ram 28
2.3 Le partenariat 40
3. Le fonctionnement et les moyens au service du projet 41
3.1 Le fonctionnement 41
3.2 Les moyens alloués 44
3.3 Les outils 47
Annexes au projet de fonctionnement 50
ANNEXE 1 : Diagnostic et Evaluation RAM 50
ANNEXE 2 : Synthèse Diagnostic territorial RAM 50
ANNEXE 3 : Synthèse Evaluation de service RAM 50

Préambule

Le projet de fonctionnement est le fil conducteur de l'action du RAM sur la période 2021-2024 contractualisé entre la CAF de Vendée, co-financeur, et la Communauté de Communes Vie et Boulogne, gestionnaire du service.

Il fixe le cadre d'intervention, les engagements de la Communauté de Communes en termes d'objectifs, d'actions et de moyens et permet l'octroi de soutiens financiers de la CAF.

Ce projet s'inscrit dans le respect des engagements nationaux et départementaux : circulaire CNAF LC 2017-003, Conventions d'Objectifs et de Gestions de la CNAF et de la CAF de Vendée, Charte Nationale d'Accueil du Jeune enfant, Schéma Départemental des Services aux Familles.

Afin de répondre aux réalités locales, ce projet a été élaboré sur la base de la feuille de route Vie et Boulogne 2020-2026, du diagnostic territorial petite enfance réalisé dans le cadre de la Convention Territoriale Globale, ainsi que sur l'évaluation du projet de fonctionnement du RAM 2017-2020. Des enquêtes et des rencontres ont été menées au cours de l'année 2020 pour recueillir les besoins des différents acteurs, évaluer le service rendu et nourrir le projet de fonctionnement pour les 4 années à venir :

- 1 enquête auprès des 386 assistants maternels agréés : 107 ont répondu
- 1 rencontre avec chacune des 7 associations d'assistants maternels
- 1 enquête auprès des futurs et jeunes parents du territoire : 155 ont répondu
- 1 évaluation interne du service
- 1 réunion de travail dans le cadre de l'élaboration de la CTG réunissant 36 participants (élus, parents, professionnels)
- 2 réunions de la commission intercommunale « petite enfance et parentalité ».

Le projet de fonctionnement comprend 3 parties :

1. Le diagnostic
2. Le projet 2021-2024
3. Le fonctionnement et les moyens au service du projet.

Caractéristiques administratives du Ram

Nom du Ram : Relais Assistants Maternels Vie et Boulogne

Coordonnées du Ram

Adresse administrative (siège du Ram) : 24 rue des Landes, Zone de la Gendronnière, 85 170 Le Poiré-Sur-Vie
☎ : 02 51 31 93 18
Adresse mail : ram@vieetboulogne.fr

Nom des animateur(s) : Aline GREGOIRE,
Emmanuelle SARDOU,
Maude BRISSET,
Valérie PELLOQUIN,
May POUZET

Coordonnées du gestionnaire :

Nature juridique : Communauté de Communes Vie et Boulogne

Nom et qualité du référent (responsable hiérarchique des animateurs) : Charlotte POITRAL, Responsable de Pôle services à la population

Adresse : 6 rue des Landes, Zone de la Gendronnière, 85 170 Le Poiré-Sur-Vie
 : 02 51 31 61 09
Adresse mail : c.poitral@vieetboulogne.fr

Date d'ouverture du Ram : 2009

Existence d'un Contrat enfance jeunesse (Cej) intégrant le Ram (oui/non) :
Oui. Période contractuelle : 2017-2020
Collectivité signataire : Communauté de Communes Vie et Boulogne
Convention Territoriale Globale en cours d'élaboration, signature envisagée au plus tard en juin 2021. A compter de 2021, le bonus territoire prendra le relais sur la prestation contrat enfance jeunesse.

Nombre d'Etp poste(s) animateur(s) Ram :[1] 3.3 ETP en janvier 2021

Champ territorial du Ram : 15 communes concernées :

[1]La valeur équivalent temps plein (Etp) est déterminée en fonction du statut ou de la convention collective applicable au salarié.

1. Le diagnostic

Le recueil et l'analyse des données relatives au territoire permettent l'élaboration d'un projet de fonctionnement cohérent, en lien avec la politique locale d'accueil de la petite enfance et les missions inscrites dans la lettre circulaire Cnaf.

Le diagnostic territorial complet et l'évaluation du service 2017-2020 sont annexés au présent document.

1.1. Le diagnostic relatif au territoire

Située au cœur de la Vendée, la Communauté de Communes Vie et Boulogne rassemble 15 communes désireuses d'œuvrer ensemble. Territoire attractif et dynamique sur les plans démographiques et économiques, il compte plus de 44 000 habitants en 2020.

○ Des besoins persistants en matière de petite enfance

Une natalité qui se maintient à l'échelle communautaire mais une répartition qui évolue

La Communauté de Communes a connu une diminution importante du nombre de naissances entre 2015 et 2018 (-26.3%). Les tendances départementales et nationales étaient également à la baisse mais de manière moins marquée, respectivement -13.6% et -7.8% (Données Observatoire RAM et INSEE).

Néanmoins, compte tenu de la dynamique du territoire, le nombre de naissances reste globalement constant depuis 2016 (environ 500 par an).

Evolution du nombre de naissances domiciliées sur Vie et Boulogne entre 2017 et 2019
Source : Observatoire Petite Enfance

	Naissances domiciliées						
	Naissance 2017	part cvvb	Naissance 2018	part cvvb	Naissance 2019	part cvvb	ECART 2017-2019
AIZENAY	101	20%	68	16%	111	22%	10
APREMONT	27	5%	17	4%	24	5%	-3
BEAUFOU	27	5%	16	4%	23	5%	-4
BELLEVIGNY	64	13%	58	14%	75	15%	11
FALLERON	14	3%	17	4%	17	3%	3
GRAND'LANDES	10	2%	9	2%	7	1%	-3
LA CHAPELLE PALLUAU	11	2%	15	4%	7	1%	-4
LA GENETOUZE	15	3%	19	5%	26	5%	11
LE POIRE SUR VIE	79	16%	70	17%	68	14%	-11
LES LUCS S/ BOULOGNE	45	9%	33	8%	39	8%	-6
MACHE	18	4%	24	6%	27	5%	9
PALLUAU	13	3%	13	3%	9	2%	-4
ST DENIS LA CHEVASSE	37	7%	26	6%	27	5%	-10
ST ETIENNE DU BOIS	18	4%	26	6%	32	6%	14
ST PAUL MONT PENIT	18	4%	9	2%	6	1%	-12
TOTAL CCVB	**497**	100%	**420**	100%	**498**	100%	**1**

L'évolution de la natalité n'est pas homogène entre les communes sur ces trois dernières années :

- Une diminution des naissances importante sur les communes du Poiré-sur-Vie, Saint-Paul-Mont-Penit et Saint-Denis-la-Chevasse;
- Une augmentation conséquente des naissances dans les communes de Bellevigny, Saint-Etienne-du-Bois et de la Genétouze ;
- Une répartition inégale des enfants et des familles sur le territoire

Un nombre d'enfants de moins de 3 ans qui tend à baisser

En 2017, les moins de 3 ans représentent près de 4% de la population de Vie et Boulogne soit 1 692 enfants. Ils représentent 13% de la population âgée de moins de 25 ans. Cette proportion est similaire à l'échelle de la Vendée. (Données INSEE).

Entre 2015 et 2019, le nombre d'enfants CAF de moins de 3 ans sur Vie et Boulogne (-14,8%) a diminué plus fortement qu'à l'échelle de la Vendée (-12,58%).

Répartition des enfants de moins de 3 ans sur la Communauté de communes Vie et Boulogne

Source : Cartographie Observatoire RAM - Données CAF 2019

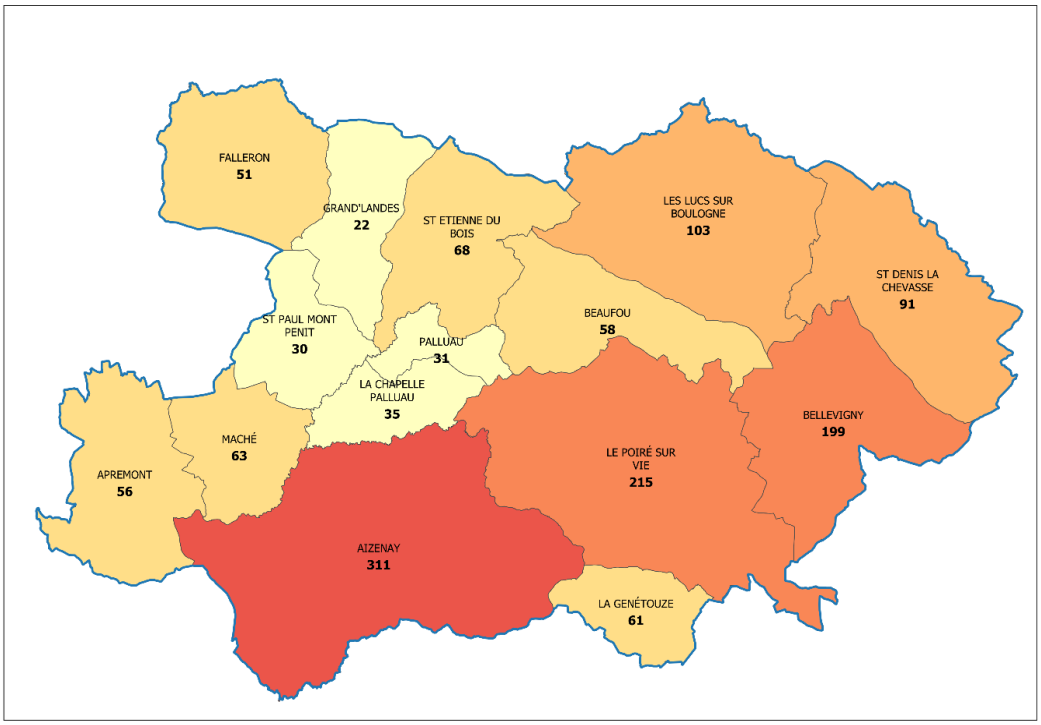

Un taux d'activité des familles qui poursuit sa hausse.

En 2019, 72.9 % des familles allocataires CAF avec des enfants de moins de 3 ans sont des familles dont les 2 parents travaillent (*Vendée : 69.1)* soit 1000 enfants CAF sur le territoire Vie et Boulogne.

87.1% des femmes sont actives en 2019 contre 82.9% en 2016 (*Vendée : 84.4% en 2019 contre 80.3% en 2016).*

En 2019, 6.2% des familles avec un enfant de moins de 3 ans ont bénéficié d'un congé parental taux plein, soit 107 enfants, et perçu la prestation PreParE[2] de la CAF à taux plein (interruption totale de l'activité professionnelle d'au moins un des deux parents).

184 enfants ont une famille qui la perçoit à taux réduit (interruption partielle de l'activité professionnelle d'au moins un des deux parents).

Un territoire présentant 3 communes polarisantes : Aizenay, Le Poiré sur Vie et Bellevigny

Ces 3 communes regroupent 70% des emplois et 50% des familles avec enfants de moins de 3 ans du territoire.

Cette organisation se confirme dans l'étude des flux et notamment des trajets domicile-travail influant directement sur la recherche de mode d'accueil.

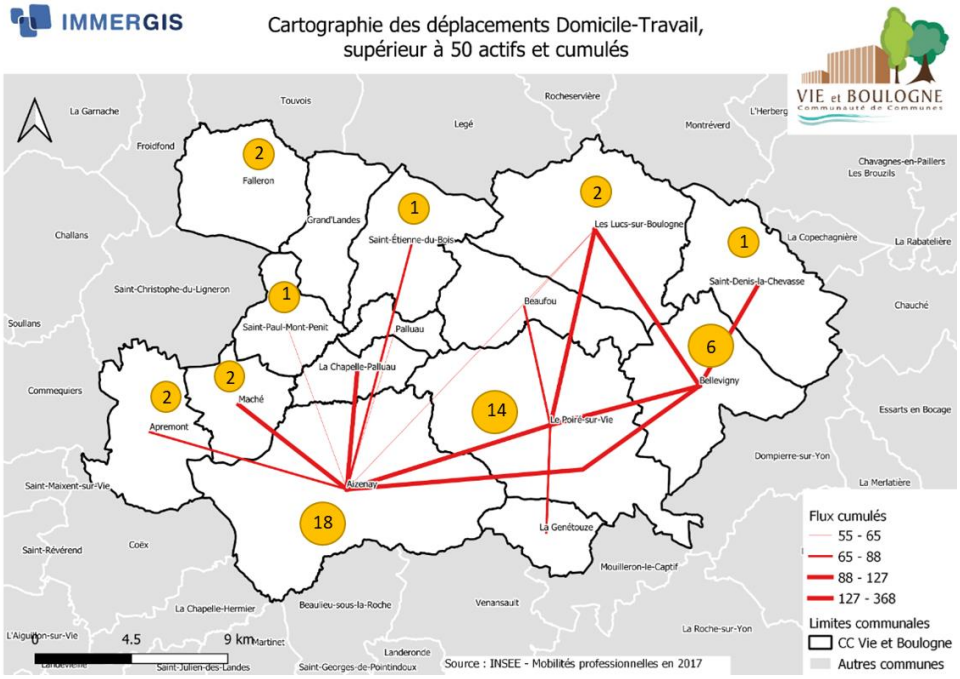

[2] **PreParE** : Prestation partagée d'éducation de l'enfant versée par la CAF à un ou aux deux parents cessant ou réduisant leur activité professionnelle pour s'occuper de leur enfant de moins de 3 ans (ou moins de 20 ans en cas d'adoption).

○ Une offre d'accueil en mutation avec une prédominance de l'accueil individuel

Le territoire de Vie et Boulogne dispose d'une offre d'accueil diversifiée comprenant :

- 3 structures collectives publiques en fonctionnement « Prestation de Service Unique » (PSU) 7 micro-crèches privées en fonctionnement « Prestation d'Accueil du Jeune Enfant » (PAJE) ;
- 389 assistants maternels (AM) agréés (dont 347 actifs au moins un mois dans l'année 2019) exerçant à domicile ou au sein des 14 maisons d'assistants maternels (MAM) (Données CAF 2019)

Répartition des modes d'accueils d'enfants de moins de 3 ans sur Vie et Boulogne

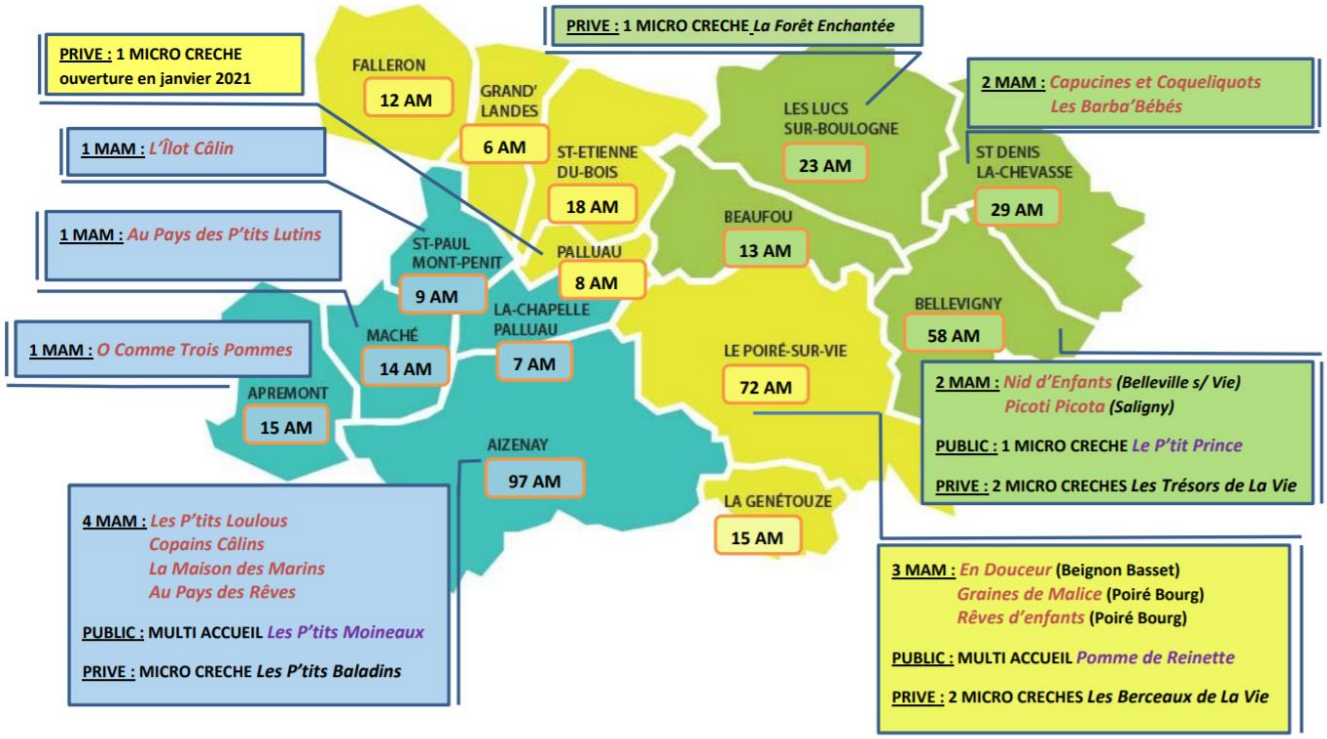

Source : Cartographie Observatoire RAM Vie et Boulogne MAJ Novembre 2020 - Données CAF 2019

La couverture d'accueil est actuellement globalement satisfaisante aujourd'hui (1279 places existantes en 2018), même si les parents n'ont pas toujours le choix d'un mode d'accueil qui répond pleinement à leurs attentes. De plus, certaines zones de tension apparaissent et risquent de s'intensifier au vu des indicateurs.

L'accueil collectif : une offre réduite et répartie de manière inéquitable

En 2020 le territoire comptabilise, 117 places en structures collectives, centralisées sur 4 communes sur 15 : 2 multi accueils[3] et 7 micro-crèches[4]. La demande reste forte et les structures fonctionnent avec des listes d'attente. Depuis 2016, l'ouverture de micro-crèches privées a permis d'offrir 40 places supplémentaires en accueil collectif. De nombreux porteurs de projet sollicitent régulièrement les collectivités.

La part de l'accueil collectif reste faible : 5% en 2018 contre 9% en Vendée.

Répartition des modalités d'accueil sur le territoire Vie et Boulogne

CAF 2018 - Données 2016

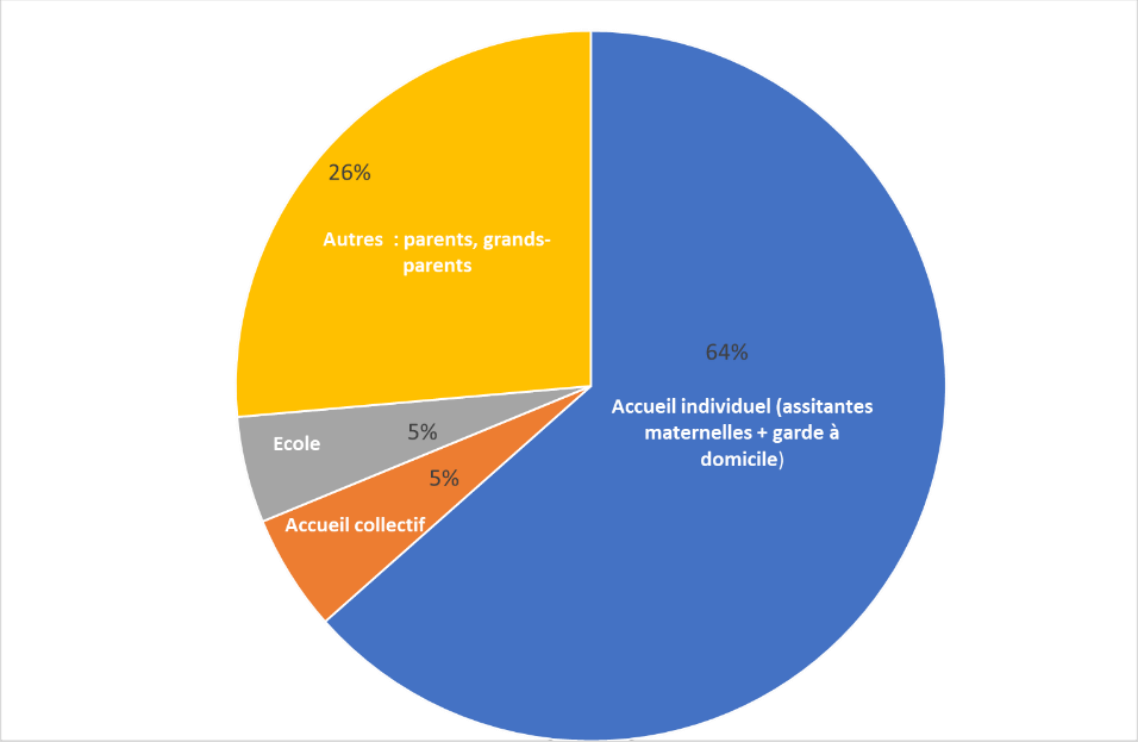

[3] **Multi-accueil** : Les établissements « multi -accueil » associent différentes formules d'accueil : accueil régulier, à temps partiel, accueil ponctuel ou en urgence. Une crèche multi-accueil est un établissement d'accueil des jeunes enfants au même titre qu'une crèche classique, pouvant être couplée à d'autres modes de garde.

[4] **Micro-crèche** : À mi-chemin entre la crèche traditionnelle et l'assistante maternelle, la micro-crèche est une structure pouvant accueillir un maximum de dix enfants, âgés de 2 mois à 3 ans, tous réunis dans une section unique, sans distinction d'âge

L'accueil individuel : une offre majoritaire mais en diminution

- **Les assistants maternels**

L'accueil individuel est prépondérant, les 389 assistants maternels agréés proposent près de 1 066 places disponibles en 2019 soit 84 % de l'ensemble des places offertes (79 % au niveau départemental). Ce qui correspond à 902 enfants accueillis (Données CAF).

Vers une diminution du nombre d'assistants maternels

Le territoire fait face à une baisse conséquente de l'offre d'accueil individuel dû au vieillissement des assistants maternels, à la reconversion professionnelle de certains, au faible renouvellement.

Evolution du nombre d'Assistants Maternels agréés sur Vie et Boulogne

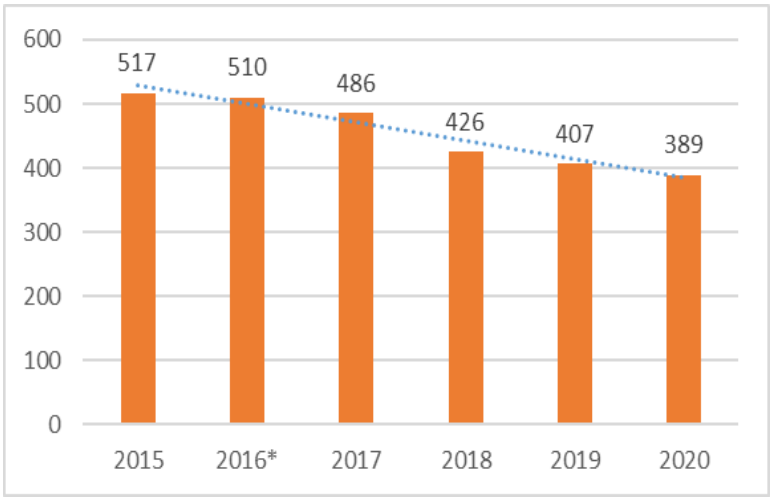

Source : Observatoire RAM Vie et Boulogne – 2020

Parmi les assistantes maternelles âgées de plus de 55 ans, **58 sont âgées de plus de 60 ans. Elles représentent 184 agréments sur l'ensemble de la CCVB (soit 14%).**

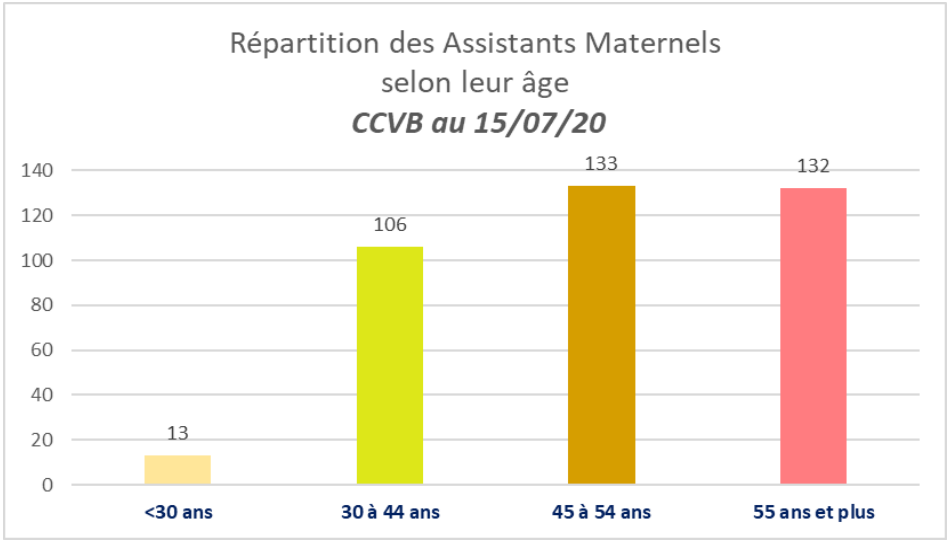

En effet, entre 2017 et 2019, 79 assistants maternels en moins ont été comptabilisés représentant 220 agréments. (données septembre 2020) En moyenne, 8 nouveaux assistants maternels par an sont comptabilisés sur les 3 dernières années pour environ 35 arrêts définitifs d'activité.

Au cours du dernier trimestre 2020, le RAM a enregistré un rebond du nombre d'installations d'assistants. Ainsi, 40 nouveaux agréments ont été recensés en 2020 (en moyenne 24 nouveaux agréments par an de 2017 à 2019)

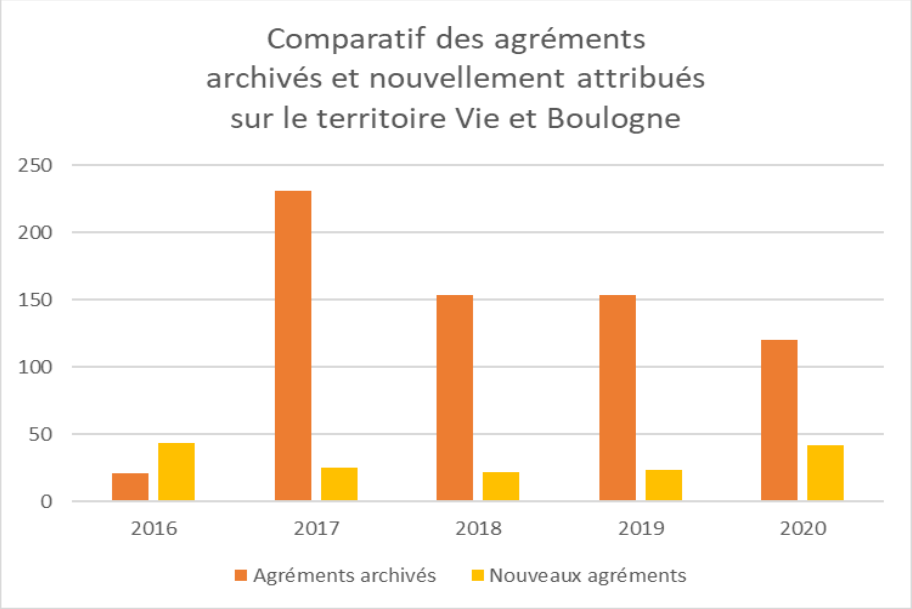

Une forte proportion de maisons d'assistants maternels… mais dont la pérennité reste fluctuante

La CCVB est parmi les Communautés de communes de Vendée la plus dotée en MAM. 14 MAM sont situées sur 5 communes du territoire.

Les MAM restent des regroupements dont la pérennité est fluctuante. Ainsi la CCVB a observé, en 4 ans, 5 ouvertures et 6 fermetures de MAM.

Le RAM est sollicité régulièrement par des porteurs de projet.

- **La garde à domicile**

Il existe aujourd'hui un manque de visibilité sur l'activité des gardes à domicile proposés par des gardes à domicile indépendantes ou salariés d'une entreprise (ex : ADMR, Junior Senior…).

Parmi les 1279 places proposées, 1% relèvent de la garde à domicile.

- **Les enfants scolarisés**

En 2018, 88 enfants de deux ans sont préscolarisés dans une école maternelle soit 5% de l'ensemble des enfants de moins de 3 ans du territoire (Données CAF)

L'organisation territoriale de l'information des familles sur les modes d'accueil :

L'information des familles sur les modes d'accueil s'appuie sur de nombreux interlocuteurs :

Le RAM
Les structures collectives (EAJE)
Les services de Protection Maternelle Infantile (PMI) et vendeeenfance.fr
La CAF (point accueil CAF et monenfant.fr)
Les accueils de mairie
La dimension « bouche à oreille » joue également un rôle important.

Le Relais Assistants Maternels, une compétence intercommunale

La politique petite enfance, mise en œuvre dans le cadre des Contrats Enfance Jeunesse communaux et intercommunal conventionnés avec la CAF, est le fruit de l'articulation de différents niveaux de compétence. Les élus ont fait le choix que certaines communes gèrent des structures communales d'accueil petite enfance (Aizenay, Bellevigny, Le Poiré-sur-Vie) et que la Communauté de Communes gère des services intercommunaux itinérants avec le Relais Assistants Maternels créé en janvier 2009 sur l'ex Communauté de Communes Vie et Boulogne et en 2015 sur l'ex Communauté de Communes du Pays de Palluau (service fusionné en 2017) et depuis 2019, le Lieu Accueil Enfants Parents.

L'intercommunalité est dotée d'une commission (« actions sociales et prévention » jusqu'en 2020, puis « petite enfance et parentalité ») qui réunit les élus des 15 communes et permet de partager le diagnostic petite enfance, le bilan d'activités des services et de construire le projet politique.

La Convention Territoriale Globale en cours d'élaboration à l'échelle intercommunale va permettre de formaliser la politique petite enfance du territoire pour les années 2021-2024.

Le projet de fonctionnement du RAM Vie et Boulogne conventionné avec la CAF pour les années 2017-2020 s'appuyait sur un diagnostic territorial, le bilan d'activités des 2 RAM préexistants, ainsi que sur l'analyse des besoins sociaux (ABS) menée en 2016 dans le cadre de la fusion des 2 Communautés de Communes.

Depuis 2017, le RAM intervient en itinérance sur l'ensemble des 15 communes du territoire via les matinées d'éveil, temps festifs et soirées du RAM et propose des temps d'informations et d'accompagnement aux usagers par le biais de permanences RDV et téléphonique basé prioritairement au siège de la Communauté de Communes.

En 2018, le RAM a adopté la mission complémentaire « Guichet unique : traitement des demandes en ligne Monenfant.fr » et développé un observatoire des modes d'accueil de la petite enfance. La multiplicité des sources d'informations (sites internet publics et privés etc.) peut être source d'hétérogénéité dans les réponses et de perte de lisibilité sur l'offre. L'adoption de la mission « guichet unique – traitement des demandes monenfant.fr » est un levier pour le RAM permettant de travailler sur une meilleure lisibilité de l'offre d'accueil. La Communauté de Communes a recruté un animateur RAM complémentaire à hauteur de 0.3 ETP pour mener à bien cette mission et pris contact avec chaque EAJE pour mieux connaître leur fonctionnement.

Le RAM travaille en réseau avec différents partenaires administratifs, éducatifs et sociaux : les communes, la CAF, la MSA, la PMI, la DIRECCTE, Pajemploi, les structures d'accueil collectif, les Médiathèques, la Ludothèque, les centres sociaux, les accueils de loisirs, les EHPAD… Il participe également au Réseau d'Ecoute, d'Apppui et d'Accompagnement des Parents mis en place en 2018 et aux commissions enfance jeunesse mises en place sur certaines communes (Aizenay, Le Poiré-sur-Vie).

Chaque année, le RAM partage son bilan de fonctionnement avec la CAF et les élus communautaires. Le service sollicite régulièrement les usagers lors de rencontres ou d'enquêtes pour recueillir leurs besoins, évaluer le service rendu et l'améliorer en continu.

Un service itinérant implanté sur les 15 communes

Afin de proposer un service de proximité accessible au plus grand nombre, les élus communautaires ont fait le choix d'un service itinérant sur les 15 communes du territoire.

Pour les matinées d'éveil : I**tinérance sur l'ensemble des communes du territoire** pour assurer une présence de proximité pour chaque assistant maternel du territoire et ainsi tenir compte de l'absence de mobilité d'une part du public ou souhait des familles que l'AM se déplace pas. (locaux multiples évalués en fonction des équipements et de leurs disponibilités dans chaque commune : accueils de loisirs, médiathèques, salles polyvalentes, équipements sportifs)

Pour les actions « grand format » du RAM : itinérance sur les communes polarisantes pour assurer un maillage territorial cohérent sans négliger les zones présentant le plus d'assistants maternels ou de parents concernés par les actions proposées. Ainsi, pour les soirées dont la jauge dépasse 50 participants, les communes urbaines sont privilégiées.

Pour les actions en soirée en petits groupes et les temps festifs « Extraordi'RAM » : **itinérance sur les communes polarisantes et semi-polarisantes**, pour permettre aux assistants maternels non mobiles de bénéficier d'une offre complémentaire aux matinées d'éveil tout en favorisant l'accès au maximum d'usagers.

Pour l'accueil physique sur RDV au siège de la Communauté de communes ou à l'espace France services. En cas de difficulté de mobilité de l'usager, l'équipe intervient sur demande en mairie.

Les animations du Ram seront ouvertes à l'ensemble des assistants maternels du territoire, quelque soit leur commune de domiciliation.

Cartographie des lieux d'intervention du RAM

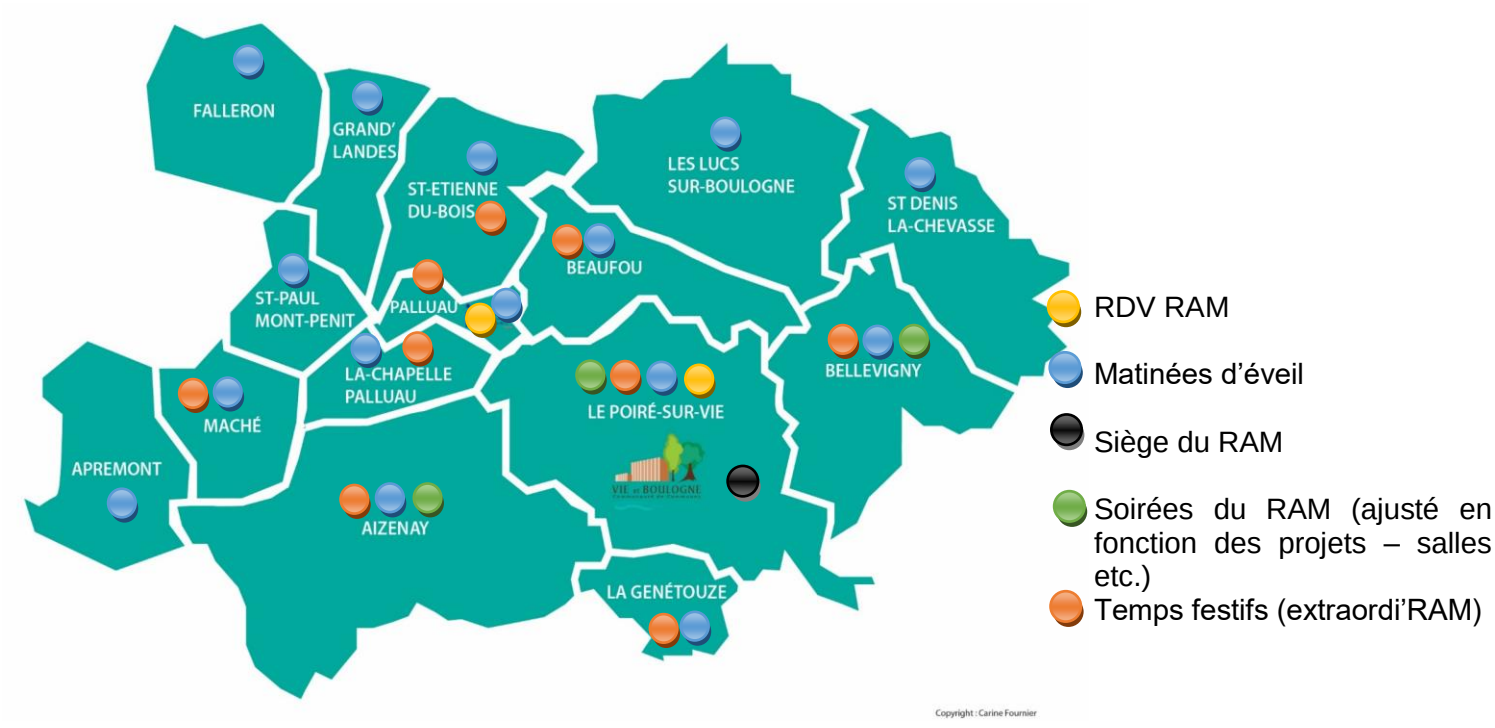

Les municipalités mettent à disposition du RAM des locaux adaptés à l'accueil de la petite enfance pour . les matinées d'éveil et les temps collectifs organisés par le service. (ex : accueils de loisirs, médiathèques, salles polyvalentes, équipements sportifs)

1.2 Le diagnostic relatif aux missions

Mission 1: les Ram ont une mission d'information tant en direction des parents que des professionnels de la petite enfance

Thème 1.1 : l'information des familles sur les différents modes d'accueil et la mise en relation de l'offre et de la demande

	Constats	Analyse
L'action du RAM auprès des familles	**Le RAM est de plus en plus connu des partenaires et des parents et sollicité de façon croissante au fil des années.** cf Diagnostic p30 : 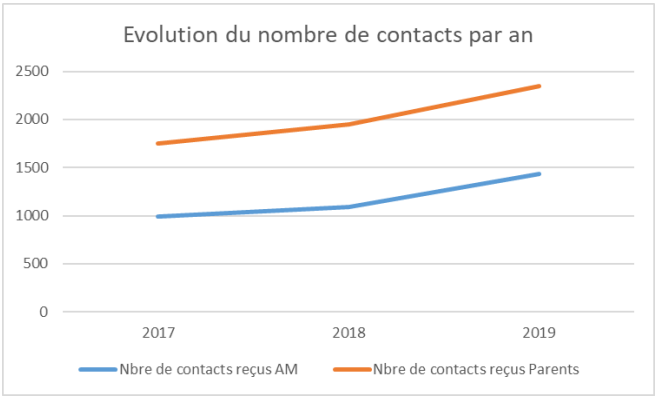 **Les principales sollicitations du service concernent :** • **l'information juridique et administrative** (489 contacts en 2019) • **la recherche de mode d'accueil** (302 contacts en 2019) Le RAM permet d'accompagner les parents dans leur parcours de recherche en les aidant à mieux appréhender la diversité de l'offre d'accueil, les spécificités de fonctionnement, les modalités pratiques de recours à l'accueil, l'impact financier**…** **La récente mission guichet unique n'est pas repérée par tous.** La majorité des parents qui sollicitent le service nous questionnent sur l'accueil individuel seulement et certains qui souhaitent un accueil	Le public parents concerné par le RAM se renouvelant constamment, il est nécessaire de **communiquer régulièrement sur l'existence du service, ses missions…** L'offre de service est appréciée des parents mais peut **gagner en lisibilité par différents biais** (Appellation du service, communication sur l'offre guichet unique etc.) Les fonctionnements des modes d'accueil sont complexes et méconnus des futurs parents. **L'offre d'accompagnement du RAM** permet aux parents de mieux appréhender l'offre d'accueil. **Des outils de communication complémentaires** pourraient faciliter la compréhension du parent qui ne fait pas de demande d'accompagnement. **L'information doit être accessible au bon moment** pour les parents et futurs parents et ainsi faciliter les démarches et favoriser les bonnes relations avec le ou les professionnels en charge de l'accueil de leur enfant. **Les listes d'assistants maternels constituent une porte d'entrée non négligeable du service qui permet ensuite d'aborder d'autres sujets (droit du travail, bases de la relation salariale et co-éducative…)**. Même si le taux d'actualisation des listes par les assistants maternels est de 85%, la fiabilité des

	collectif ne nous sollicitent pas. **L'appellation « RAM »** brouille la communication pour les parents et ne valorise pas le volet guichet unique (en attente des évolutions législatives annoncées pour une appelation « relais petite enfance ») **85% des assistants maternels actualisent leurs disponibilités** chaque année sur les listes du RAM, une proportion importante qui rend la liste du RAM plus fiable et attractive que les listes actuelles des partenaires. Les assistantes maternelles veillent à actualiser leurs données et être visibles des futurs employeurs **Le RAM intervient comme facilitateur dans le parcours de recherche du mode d'accueil, qualifié difficile par les parents** (beaucoup d'appels, de rejet, de disponibilités erronnées sur les listes d'assistants maternels etc.) Des projets de Guide des modes d'accueil et de réseaux des professionnels de la petite enfance ont été amorcés, en attente du conventionnement CTG.	disponibilités est parfois questionnée par certains parents et assistants maternels. **La recherche de mode d'accueil est facilitée par les listes du service mais pourrait également l'être davantage par d'autres moyens** (système d'offre d'emploi etc.) La multiplicité des listes accessibles aux parents (Vendeenfance, monenfant.fr, RAM, sites privés) questionne sur l'intérêt de maintenir cette offre de service, compte tenu du temps important dédié à l'actualisation des listes par le RAM. Un outil tel qu'un **guide des modes d'accueil** pourrait faciliter la lisibilité sur l'offre d'accueil.
L'action du RAM auprès des partenaires	**Les élus municipaux et les agents communaux ont une connaissance partielle du service** ce qui impacte la capacité d'orientation vers le service. Les mairies ne diffusent plus de listes d'assistants maternels mais orientent vers le RAM. **L'orientation des partenaires** s'est renforcée, mais le partenariat nécessite d'être alimenté régulièrement. **51% des parents sondés ont connu le RAM par le biais de leur assistant maternel, ce qui tend à démontrer que l'orientation vers le RAM en amont de l'accueil peut être améliorée.**	**Une mise en réseau des professionnels de la petite enfance** du territoire favoriserait la connaissance mutuelle des services et l'orientation en découlant. **Les partenariats doivent continuer à être alimentés régulièrement** pour s'assurer d'une bonne connaissance du service et d'une orientation optimale.

Thème 1.2 : l'information délivrée aux parents et aux professionnels de l'accueil individuel en matière de droit du travail

Constats	Analyse
L'information juridique représente 489 contacts par an pour les parents et 179 contacts pour les assistants maternels (données 2019) soit **presque un tiers des contacts du service.** **En terme d'organisation interne, les permanences téléphoniques telles qu'elles étaient mises en place de 2017 à 2020 présentent des contraintes techniques pourvant être ajustées :** les temps de rangement et de trajet suivant l'animation des matinées d'éveil en itinérance dans certaines communes ne permettait pas d'assurer les permanences téléphoniques dès 13h30 dans de bonnes conditions. Par ailleurs, la réponse instantanée ne permet pas de préparation et consolidation des réponses. **Le cadre juridique de la relation parent-employeur/salarié est complexe et méconnu et peut parfois créer des difficultés relationnelles au détriment de l'enfant.** **La double relation parent/AM et employeur/salarié à conjuguer peut s'avérer complexe et inconfortable** **Le cadre juridique évolue sans cesse.** Le réajustement dans les moyens et l'organisation des ressources de veille juridique amorcée restera à confirmer pour maintenir une information fiable. **Les assistants maternels sondés identifient comme principaux points négatifs du métier:** **1- Les relations avec les parents** **2- L'administratif (gestion des contrats, salaires…)** **La complexité du cadre juridique entraîne des difficultés de compréhension des usagers**. Les suppports pédagogiques mis en place par le RAM facilitent la compréhension des méthodes de calcul (congés payés etc.).	**La mission information est très investie par les usagers**. Quelques ajustements pourraient être apportés telles que les horaires et fréquence des permanences entraînant des contraintes organisationnelles fortes. Un système de différé des demandes permettrait une préparation et une consolidation des réponses aux usagers quand c'est nécessaire. **L'évolution constante du cadre juridique nécessite une veille juridique régulière pour s'assurer de la fiabilité des informations données.** La formation et le travail de réseau peuvent faciliter l'actualisation des informations juridiques. La cadre juridique de l'emploi d'un assistant maternel est complexe et peu compréhensible pour le parent comme l'assistant maternel, **l'offre d'accompagnement du RAM est appréciée des usagers. Elle permet une meilleure compréhension du cadre et des démarches à effectuer.** L'information juridique à l'usager est facilitée par l'utilisation de supports**.** **Le développement de nouveaux outils pourra conforter les pratiques**. (fiches pratiques, guides…)

La délimitation du « 1er niveau d'information » donnée par les RAM et du degré d'accompagnement reste floue et soumise à interprétation. Ceci entraîne des variantes conséquentes dans les offres des différents RAM du département et des questionnements internes à l'équipe Vie et Boulogne pour harmoniser l'offre à l'usager. **Le Ram oriente les usagers vers les partenaires qualifiés quand leur demande le nécessite**	**Un travail de délimitation de l'information de premier niveau en concertation avec la CAF pourrait permettre d'objectiver et de mieux définir le champ d'action du RAM.**

Thème 1.3 : l'information des professionnels de la petite enfance sur les conditions d'accès et d'exercice de ces métiers

Constats	Analyse
26 contacts relatifs aux conditions d'accès au métier ont été recensés en 2019**. Le service est donc peu sollicité sur ce volet.** Parallèlement, **le renouvellement des assistants maternels sur le territoire reste faible** avec moins de 10 nouveaux assistants maternels par an de 2017 à 2019, 14 nouveaux assistants maternels en 2020. De plus en plus de porteurs de projet collectif (MAM, micro-crèche) sollicitent le service.	Le service est peu sollicité sur les conditions d'accès au métier. Il semble que les réunions d'informations de la PMI donnent satisfaction et que le RAM soit davantage sollicité pendant la formation initiale des assistants maternels et par la suite. **La faible utilisation du service sur ce volet peut interroger la visibilité du service sur cet aspect mais aussi l'attractivité du métier.** Par ailleurs la PMI est un acteur pertinent qui œuvre déjà sur ce volet.

Mission 2 : les Ram offrent un cadre de rencontres et d'échanges des pratiques professionnelles

Thème 2.1 : Le Ram contribue à la professionnalisation des assistants maternels et des gardes d'enfants à domicile

Constats	Analyse
L'enquête menée auprès des usagers révèle que les assistants maternels se saisissent du Ram sur le volet professionnalisation et expriment leur satisfaction. **58.7% des assistants maternels estiment que la RAM a impacté sur leur façon de travailler.** **L'équipe du RAM identifie des degrés de professionnalisation et des profils très divers parmi les assistants maternels du territoire et des besoins d'accompagnement importants** pour permettre aux professionnels d'ajuster leur pratique aux préconisations nationales (Charte nationale d'accueil du jeune enfant, directives de la Protection Maternelle infantile etc.) **Le RAM propose un programme de temps collectifs qui s'est enrichi au fur et à mesure des années en nombre, en diversité et en qualité** (matinées d'éveil, ateliers d'initiations, soirées conférence, forum, groupes de parole, Extraordi'RAM, exposition etc.) **et développe des supports alternatifs comme les Padlets**. **Les temps collectifs sont largement plébicités par les assistants maternels** (46% des assistants maternels actifs participent aux temps collectifs, les groupes sont souvent complets avec listes d'attente). Tous les assistants maternels ne peuvent pas participer régulièrement aux matinées d'éveil. La diversité des propositions et des formats a permis de maximiser le nombre de professionnels touchés.	**L'accompagnement du RAM et la diversité des propositions aux assistants maternels** (RAM, associations, partenaires, formations**…) tant sur les formats que les thématiques semble nécessaire pour favoriser l'évolution des pratiques professionnelles, l'attractivité du métier et monter en qualité l'accueil individuel.** **La diversité des propositions et des formats permet de** toucher un maximum de professionnels, tenant compte notamment des difficultés de mobilité en temps d'accueil des enfants.

Constats	Analyse
Les supports numériques tels que le Padlet mis en place en 2020 durant le 1er confinement sont également appréciés (86% des assistants maternels ayant répondu à l'enquête souhaitent que l'outil perdure) Certains assistants maternels ont exprimé au cours de ces dernières années avoir des difficultés à retransmettre le vécu des matinées d'éveil et appuyer leur pratique auprès des parents. L'équipe a engagé un travail sur des supports pédagogiques permettant d'appuyer le discours des professionnels. **Les assistants maternels ont identifier, par le biais de l'enquête des thématiques de professionnalisation privilégiées :** Connaître et comprendre les parents d'aujourd'hui Neurosciences et développement de l'enfant Les relations assistants maternels/parents employeurs sur le volet administratif Les violences éducatives ordinaires **Les assistants maternels plébicitent prioritairement les formats d'action de type ateliers en petit groupe et accompagnement individuel.** Cependant jusqu'à ce jour, les assistants maternels saisissent peu les permamences physiques et téléphoniques pour de l'accompagnement éducatif. De plus, les grands formats permettent d'avoir un impact en terme de communication et de toucher plus de personnes. Les différents formats sont donc complémentaires. **65% des répondants à l'enquête ne sont pas partis en formation au cours des deux dernières années**. L'équipe a entamé une réflexion pour promouvoir le départ en formation et faciliter la compréhension des droits et des démarches. La réalisation d'un support d'aide au départ en formation est amorcée. Sur certaines communes, le coup de pouce du RAM a été nécessaire afin d'impulser le départ en formation alors que sur d'autres, des groupes d'AM sont déjà habituées des dispositifs et autonomes.	**Les outils numériques développés sont bien reçus**. (Padlet) Leur poursuite est demandée par les assistants maternels. Les supports proposés par le RAM peuvent permettre aux professionnels de trouver des ressources en dehors des temps collectifs et d'appuyer leur discours auprès des parents. Ils pourraient être enrichis et développer. **Les thèmes de professionnalisation identifiées par les assistants maternels sont concordants avec la nécessité de prendre en compte les évolutions sociétales et des connaissances scientifiques dans la pratique des professionnels.** **Le recours au RDV d'accompagement éducatif reste** faible. Ce volet de l'offre de service manque probablement de lisibilité pour les usagers. **Le recours à la formation s'est étendu mais reste un enjeu important de la professionnalisation**. Un support « guide au départ à la formation » pourrait améliorer la lisibilité sur les droits, les démarches et favoriser le départ en formation. La promotion des formations organisées sur le territoire ou à proximité reste à poursuivre ainsi qu'un appui aux groupes néophytes souhaitant organiser une formation.

Constats	Analyse
Les associations d'assistants maternels se montrent pour certaines leviers de professionnalisation, organisant en autonomie des formations labellisées. Certaines demandent l'appui du RAM dans ces démarches ainsi que dans d'autres projets (prêt de matériel etc.) **Les « gardes à domicile »** restent méconnus du service en terme d'attentes et besoins. L'équipe rencontre des difficultés à recenser l'offre existante (hors organisme) et à les toucher. L'accueil en « garde à domicile » concerne peu de familles du territoire puisqu'il représente 1% des accueils sur le territoire. **Les assistants maternels exerçant en MAM (Maisons d'Assistants Maternels) ont des besoins différents** de ceux exerçant à domicile. La pérennité des MAM est fluctuante ce qui tend à indiquer qu'il y aurait des besoins de soutien.	**Les associations d'assistants maternels peuvent être des leviers de professionnalisation.** Le RAM peut intervenir sur demande pour soutenir la mise en place d'actions. **Les « gardes à domicile » restent un public méconnu et difficile à capter. Le service est peu sollicité sur ce volet.** **Un recensement des besoins spécifiques des assistants maternels exerçant en MAM** permettrait de mieux appréhender les leviers potentiels de soutien du RAM en complémentarité de la PMI.

Thème 2.2 : Le Ram comme lieu d'animation en direction des professionnels de l'accueil individuel (temps collectifs, ateliers d'éveil), des enfants et des parents

Données	Analyse
L'offre de temps collectifs s'est largement étoffée et diversifiée au cours du projet 2017-2020. ✓ Une moyenne de 270 matinées d'éveils proposés par an sur le territoire ✓ Des temps festifs les « Extraordi'RAM » chaque fin de trimestre ✓ Des soirées du RAM sous différents formats (en moyenne 8 Ateliers et 2 à 3 soirées grand format par an)	**Les temps collectifs restent des outils privilégiés de professionnalisation pour les usagers**. Il semble pertinent de les poursuivre. **Les soirées du Ram**, largement expérimentées en 2017-2020, ont également donné satisfaction et permetttent d'offrir des espaces de professionnalisation complémentaires et de toucher davantage d'assistants maternels. Certaines soirées sont ouvertes aux parents permettant de favoriser la coéducation.

Le taux de fréquentation des matinées d'éveil s'est maintenu. Parallèlement une hausse de la fréquentation des soirées du RAM est constatée. Au global, 46% des assistants maternels actifs en 2019 participaient aux temps collectifs.
(cf Annexe p 42 à 44)

La diversification de la programmation et la maillage terrritorial opérés depuis 2017 ont favorisé l'accès aux animations et ainsi augmenté la part d'assistants maternels participant aux temps collectifs du RAM.

L'ensemble des communes sont représentées parmi les utilisateurs du service. Le taux de participation est proportionnellement plus élevé sur les communes rurales même si la part globale des participants est moins importante que sur les communes urbaines dont le nombre d'agréés est plus important (cf Annexe p 43)

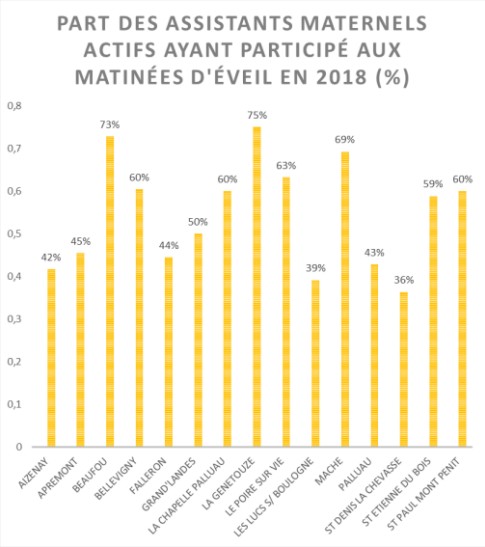

Le RAM est un service qui se renouvelle et innove, mais qui dispose de peu de souplesse en terme d'organisation de ses missions et de développement

Depuis l'ouverture du LAEP, **le RAM a diminué son offre d'accueil parents enfants et centre son accueil sur les enfants accompagnés du professionnel accueillant. Les parents restent invités à certaines soirées du RAM et évènements festifs (ex : 10 ans du RAM)**. Les enquêtes révèlent leur satisfaction quant à ces temps ainsi que leur souhait de bénéficier de davantage de propositions.

Données	Analyse
Les temps collectifs donnent satisfaction tant sur le contenu que sur les horaires et la posture de l'animatrice. Seule une fréquence plus importante des matinées éveil est suggérée. (cf Annexe : enquête assistants maternels p74) 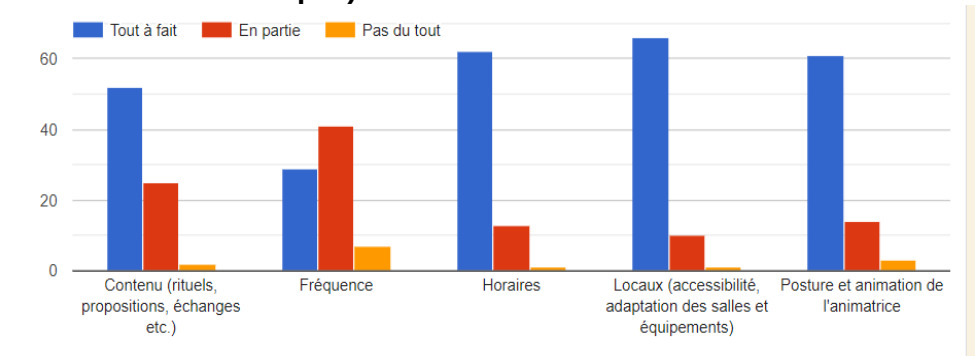 **Les modalités d'inscriptions en ligne donnent satisfaction à 93%.** **Les assistants maternels ont exprimés via l'enquête l'importance accordée au lien avec une animatrice référente.** Le RAM était divisé en 3 pôles, chacun référé à une animatrice. La programmation des temps collectifs était pensée équitablement en fonction de ces pôles et la mobilité des assistants maternels possible dans la limite du pôle. **La mobilité des assistants maternels observée est fluctuante :** certains se déplacent à travers leur pôle, d'autres restent utilisateurs uniquement des animations d'une commune en particulier. L'itinérance est exploitée. **L'itinérance sur le principe de l'équité entre les communes donne satisfaction.** Cependant le nombre de participants par séance d'une commune à l'autre peut varier en fonction des caractéristiques de la commune (nombre d'assistants maternels actifs). **La mobilité de certains assistants maternels permet souvent de compléter les groupes.**	**L'itinérance dans chaque commune et le principe d'une animatrice référente** apparaissent comme des priorités à conserver. **Les modalités d'inscriptions, horaires et contenus pourront poursuivre** sur la base actuelle. **La réduction des inscriptions sur les matinées au « pôle »** pourra être réinterrogée et assouplie pour faciliter les mobilités aux communes voisines et ainsi optimiser les possibilités de participations pour les usagers.

Données	Analyse
L'itinérance des matinées d'éveil entraîne des contraintes logistiques et manutentions importantes. Le service a mis en place des outils comme le stockage partiel sur site et la formation des agents aux gestes et postures. pour amoindrir ses contraintes et les impacts sur les agents. (Suivant les recommandations CAF et l'équilibre des missions, une animatrice à temps plein assure un maximum de 3 matinées d'éveil par semaine) **Les motivations des assistants maternels pour participer aux temps collectifs sont diverses**. Les assistants maternels sondés fréquentent les matinées éveil principalement pour: - Accéder à des ressources qu'ils n'ont pas à domicile - Faire de nouvelles expériences avec les enfants et les renouveler à la maison - Observer et accompagner les enfants dans un autre environnement Parallèlement, l'équipe identifie un manque lisibilité de la visée professionnalisante des matinées et du cadre des matinées pour une part des assistants maternels. **Un travail autour d'une charte des matinées d'éveil a été amorcée.** Sa finalisation et sa présentation aux assistants maternels prévue en 2020 a été reportée. **Une part des assistants maternels dont les besoins ne seraient pas inexistants ne se saisit pas du RAM sur le volet professionnalisation.**	**La poursuite des actions engagées (stockage partiel sur site, formation des agent, séances co-animées, optimisation des installations sur site) devrait permettre d'amoindrir les contraintes et impacts de l'itinérance.** **Le partage avec les assistants maternels de la charte des matinées d'éveil** pourra permettre de gagner en lisibilité sur le cadre, les objectifs des matinées et leur bon déroulé. **La réflexion sur les moyens de capter le public « non participant » reste ouverte.**

Mission 3 : les Ram ont une mission d'observation des conditions d'accueil de la petite enfance l'accompagnement des mutations

Constats	Analyse
L'observatoire mis en place en 2019 suite à l'analyse des besoins sociaux permet de dégager une analyse du territoire, au niveau communal et communautaire. **Les données sont inégalement sollicitées sur le territoire par les élus et les porteurs de projet.** **La construction de l'outil et son actualisation est chronophage et implique un suivi des données statistiques internes et partenariales récurrent.**	**L'outil observatoire permet une analyse complète du territoire, un outil d'aide à la décision important qui donne satisfaction** et a permis d'alimenter les élus sur le projet de fonctionnement du RAM et la CTG. **Les modalités de partage** de ces analyses devront être balisée pour servir le projet politique communautaire. **L'outil nécessite d'être consolidé et actualisé régulièrement.**
Le service est régulièrement sollicité par des porteurs de projets (micro-crèches privées) en quête de commune d'implantation. Un projet communautaire orientant les implantations favoriserait l'accompagnement des porteurs dans une visée de cohérence de l'offre d'accueil. **Les données de diagnostic territorial mettent en évidence la baisse conséquente de l'offre d'accueil individuel et la pérennité fluctuante des MAM**.	**Les modalités d'accompagnement des porteurs de projet** pourront être précisés. **Des actions de promotion de l'accueil individuel** pourraient limiter la baisse observée et préserver l'équilibre de l'offre d'accueil. **Le recensement des besoins des MAM** et des leviers du RAM permettraient d'envisager un soutien adapté aux MAM.

2. La formalisation du projet

Le projet de fonctionnement 2021-2024 s'inscrit dans la continuité du projet de fonctionnement 2017-2020.

Au vu des enjeux mis en valeur à travers le diagnostic du territoire, l'évaluation du service et le groupe de travail CTG, la Communauté de Communes a décidé de renforcer les actions et les moyens du service.

L'accessibilité de tous à un service de qualité et de proximité est réaffirmée.

Les missions menées seront poursuivies dans le respect du référentiel CAF tout en optimisant l'organisation et le fonctionnement du service.

Certaines actions seront renforcées et des actions nouvelles seront mises en place pour répondre aux enjeux suivants :

- Faciliter la connaissance et l'accès au service
- Promouvoir et développer le rôle de guichet unique
- Faciliter les relations employeur/salarié
- Monter en qualité l'accueil individuel
- Soutenir les assistants maternels dans l'exercice de leur métier
- Accompagner la mutation de l'offre d'accueil et limiter les tensions qui pourraient pénaliser l'attractivité et le développement économique du territoire.

2.1 Le projet relatif au territoire (politique petite enfance et lieux d'intervention)

Constats principaux :
Une demande et une offre d'accueil en mutation
Une demande des professionnels de la petite enfance de mise en réseau

Objectifs	Propositions d'actions	Moyens et outils utilisés	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles de réalisation des actions	Indicateurs d'évaluation
Participer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de la politique petite enfance du territoire	Participer au groupe de travail CTG et à l'écriture du projet Mettre en œuvre les actions définies dans le cadre du volet petite enfance de la Convention Territoriale Globale	Comité de pilotage et groupe de travail CTG Commission intercommunale « petite enfance et parentalité » Bilans annuels	Mettre en oeuvre une politique adaptée aux besoins	2021-2024	Signature de la CTG et réalisation des actions
Favoriser l'interconnaissance et l'enrichissement mutuel des professionnels de la petite enfance	Participer à la mise en place d'un réseau réunissant le RAM, les EAJE, les assistants maternels, les gardes à domicile… Nouveauté	Temps de rencontre et d'échanges Outils numériques	Interconnais-sance et enrichissem-ent	2021-2024	Nombre de réunions Nombre d'actions partenariales développées
Rendre le service accessible à tous	Définir un plan de communication pluriannuel à destination des parents, des professionnels de la petite enfance, des partenaires Veiller à établir une organisation et une programmation diversifiée facilitant l'accès au service pour le plus grand nombre Proposer des actions en itinérance sur le territoire	Supports de communication (affiche, plaquette, vidéo…), temps forts Animations itinérantes : Matinées éveil, temps en soirées	Un accès aux services en amont Une meilleure orientation par les partenaires	2021-2024	Réalisation des actions de communication Nombre d'actions du RAM par typologie Nombre d'usagers touchés Nombre d'actions par commune
Assurer un accompagnement humain de qualité	Offir un service d'accompagnement individuel sur RDV ou par téléphone Accompagner au sein du collectif lors des animations du service et poursuivre le système d'animatrice référente pour les assistants maternels en demande	Pemrmanences RDV et téléphonique Matinées éveil Temps en soirées	Qualité de l'accompa-gnement	2021-2024	Satisfaction des usagers

MISSION SUPPLEMENTAIRE : LE TRAITEMENT DES DEMANDES D'ACCUEIL FORMULEES PAR LES FAMILLES VIA MON-ENFANT.FR :

Le RAM s'est engagé sur cette mission supplémentaire dès 2018. Il convient de la poursuivre.

Objectifs	Propositions d'actions	Moyens et outils utilisés	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles de réalisation des actions	Indicateurs d'évaluation
Faciliter le parcours de recherche de modes d'accueil des parents	Traiter les demandes enregistrées sur mon-enfant.fr (accueil individuel ou collectif)	Diffusion des listes (AM et EAJE) RDV Contact téléphonique et mail	Réponse rapide et fiable aux usagers	2021-2024	Nb de sollicitation des familles Délais de réponse
Promouvoir le site auprès des parents et des AM	Relais vers le site mon enfant.fr depuis le site de la CCVB	Site CCVB Actualité sur les réseaux sociaux Facebook CCVB - 1 animatrice référente	Augmentation des sollicitations via le site	Dès que l'outil sera fiable (actuellement, trop peu d'AM sont renseignés)	Nombre d'AM référencés et disponibilités mises en ligne
	Accompagner les assistants maternels vers l'utilisation du site monenfant.fr pour l'actualisation de leur profil et leurs disponibilités Nouveauté	Communication Accompagnement individualisé sur RDV	Mutation du recensement des disponibilités sur le site monenfant.fr Suppression des listes CCVB	2022-2023	Nombre d'AM recensés sur le site monenfant.fr
Conforter la dimension guichet unique du RAM	Inclure cette dimension dans le plan de communication global du service (usagers/partenaires)	Supports du plan de communication global	Meilleure lisibilité de cette offre de service	2021-2022	Supports de communication
Renforcer le lien avec les EAJE du territoire	Points réguliers sur le fonctionnement de chaque EAJE	RDV Réunions Contacts téléphoniques	Meilleure connaissance de l'offre et travail partenarial	2021-2024	Données recensées

2.2 Le projet relatif aux missions du Ram

Mission 1: les Ram ont une mission d'information tant en direction des parents que des professionnels de la petite enfance

Thème 1.1: l'information des familles sur les différents modes d'accueil et la mise en relation de l'offre et de la demande

Constats principaux

- Le service est mieux connu mais n'est toujours pas connu de tous ou pas suffisamment tôt : plus le service est connu tôt plus il agit en prévention
- Le public parents et futurs parents se renouvelle sans cesse
- Le RAM joue un rôle facilitateur de mise en lien entre les parents et le mode d'accueil

Objectifs	Propositions d'actions	Moyens et outils utilisés	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles de réalisation des actions	Indicateurs d'évaluation
Faciliter la recherche de son mode d'accueil	**Faciliter la connaissance du service**	Créer et diffuser des supports de communication (affiches, clip vidéo, plaquettes …) Action renforcée Actions de « démarchage » des partenaires	Meilleure communication sur le service et orientation des partenaires	2021 à 2024	Supports de communication + Nbre de contacts nouveaux
	Diversifier et faciliter l'accès au service	Poursuite et renforcement des permanences RDV physiques et création d'une offre de RDV visio ou téléphoniques Nouveauté Mise en place d'un système de rappel téléphonique et de traitement des demandes en ligne Nouveauté Développement des démarches et informations en ligne (prise de RDV physique ou téléphonique, information en ligne…) Action renforcée	Accès facilité au service et aux informations	2021	Etayage des démarches en ligne + Nombre de contacts + enquête de satisfaction usagers

	Faciliter la lisibilité sur l'offre d'accueil	Créer et diffuser un guide des modes d'accueil Nouveauté Poursuite des listes d'assistants maternels (a minima jusqu'à 2022) et inciter les assistants maternels à utiliser monenfant.fr Etudier la pertinence et la faisabilité d'organiser des réunions de présentation de l'offre d'accueil Nouveauté Promouvoir l'outil MaCigogne.fr et son extension aux assistants maternels	Meilleure lisibilité et compréhension de l'offre d'accueil	2021-2024	Publication du Guide + Participations aux réunions
	Faciliter les démarches de recherche de mode d'accueil	Développement d'un système d'offre d'emploi facilitant le positionnement du parent en tant qu'employeur Nouveauté Etudier les leviers de facilitation de la recherche d'accueil d'urgence, occasionnel ou atypique Action renforcée	Parcours de recherche facilité	2021-2024	Utilisation du système offre d'emploi
Affiner la connaissan-ce du besoin d'accueil	**Recenser et répertorier les typologies des besoins**	RDV et contacts RAM Enquête(s)	Affiner la connsaissance des besoins	2022-2024	Données statistiques recensées

Thème 1.2 l'information délivrée aux parents et aux professionnels de l'accueil individuel en matière de droit du travail

Constats principaux

- Le cadre juridique de la relation parent-employeur/salarié est complexe, mouvant et méconnu
- La double relation parent/AM et employeur/salarié à conjuguer peut s'avérer inconfortable et générer des tensions et comflits.

Objectifs	Propositions d'actions	Moyens et outils utilisés	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles de réalisation des actions	Indicateurs d'évaluation
Faciliter les démarches liées à la mise en place du mode d'accueil	Poursuivre l'information sur les aides, le cadre juridique, les droits et obligations en amont de l'accueil	Poursuite des permanences RDV physiques ou téléphoniques ajustées Poursuite des permanences et système de rappel téléphonique ajustés Action renforcée Développement des démarches et informations en ligne Action renforcée Information individuelle ou collective	Meilleure compréhension des dispositifs d'aide et du cadre juridique du mode d'accueil	2021-2024	Nombre de contacts usagers + baisse du nombre de litiges recensés
Faciliter la relation employeur/salarié et prévenir les conflits	Informer et accompagner tout au long de l'accueil Faciliter la compréhension du cadre juridique et l'accès à l'information Poursuivre l'orientation vers les partenaires compétents quand c'est nécessaire	Etudier la mise en place de temps fort en lien avec la relation parent /assistant maternel Nouveauté Poursuite des informations physiques, téléphoniques et en ligne. Proposer des RDV de médiation quand c'est nécessaire	Meilleure compréhension de la relation contractuelle et des enjeux relationnels parents assistants maternels	2022-2024	Nombre de contacts usagers + baisse du nombre de litiges recensés

Veiller à la fiabilité de l'information	Garantir un temps dédié à la veille juridique et des outils facilitant sa diffusion interne Action renforcée	Plages de Veille juridique – 1 animatrice référente et temps de transmission à l'équipe Organisation et création de supports Action renforcée	Fiabilité de l'information et outils pédagogiques de traitement de l'information	2021-2024	Supports juridiques développés
	Travailler en partenariat avec les organismes clés (CAF, PAJEMPLOI, Direccte, PMI)	Participation aux InterRAM, Organisation de point avec les partenaires locaux (CAF, PMI) Contact ponctuel avec les partenaires concernés (Impots..)	Etre en capacité de relayer et expliquer les informations des partenaires	2021-2024	Participation aux instances partenariales + Points partenariaux

Thème 1.3 l'information des professionnels de la petite enfance sur les conditions d'accès et d'exercice de ces métiers

Constats principaux

Le service est peu sollicité sur l'accès au métier d'assistant maternel à domicile mais régulièrement interrogé dans le cadre de projet de création de MAM ou de micro-crèche.

Objectifs	Propositions d'actions	Moyens et outils utilisés	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles de réalisation des actions	Indicateurs d'évaluation
Faciliter la lisibilité de l'offre de service « informations sur les conditions d'accès au métier »	Inclure cette dimension dans le plan de communication global du service	Supports du plan de communication global Contacts personnalisés avec chaque nouvel assistant maternel	Meilleure lisibilité de cette offre de service	2021-2023	Supports de communication
Poursuivre l'information sur les conditions d'exercice du métier d'AM et de création de MAM ou micro-crèche en lien avec l'observatoire	Poursuite des modalités d'information et d'accompagnement actuelles Action renforcée	RDV physiques ou téléphoniques animés par l'animatrice référente de l'observatoire et la référente de la commune	Lisibilité sur les démarches et les caractéristiques du territoire en vue d'une implantation	2021-2023	Nombre de RDV
Recueillir les données sur les sorties du métier	Recueillir les motivations de sortie Nouveauté	Contact avec le Département Enquête	Meilleure connaissance de l'évolution du métier	2022	Données recueillies

Mission 2 : Le Ram comme cadre de rencontres et d'échanges des pratiques professionnelles « Améliorer la qualité d'accueil individuel du jeune enfant »

Constats principaux :

Le mode d'accueil individuel est prédominant sur la CCVB, mais pas toujours plébiscité par les parents.
Les assistants maternels du territoire présentent des degrés de professionnalisation et des pratiques très divers.
L'enquête réalisée auprès des assistants maternels confirme qu'une part importante est en souffrance et envisage une reconversion ou une fin d'activité.
Le métier évolue rapidement.
Les assistants maternels plébicitent largement le volet professionnalisation du service.

Les objectifs principaux :

Renforcer l'accompagnement des assistants maternels dans l'exercice de leur métier
Monter en qualité l'accueil individuel
Toucher un maximum d'usagers
Proposer des temps de rencontre et d'éveil eux jeunes enfants accueillis par les assistants maternels

Thème 2.1 : Le Ram contribue à la professionnalisation des assistants maternels et des gardes d'enfants à domicile

Objectifs	Propositions d'actions	Moyens et outils utilisés	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles de réalisation des actions	Indicateurs d'évaluation
Mener un projet pédagogique cohérent et adapté aux besoins	Consolider et faire vivre le projet pédagogique du RAM	Journées pédagogiques et réunions d'équipe Séances d'analyse de la pratique professionnelle de d'équipe Enquêtes de besoin et rencontres des AM	Cohérence du projet et harmonisation des pratiques	2021-2024	Nombre de séances d'APP et de journées pédagogiques
Toucher un maximum d'usager par le biais d'offres complémen-	Développer et communiquer sur l'offre de professionnalisation du RAM (accompagnement individuel ou temps collectifs)	Propositions de RDV ou de groupes de travail à thème (ex : élaboration de son projet d'accueil, travail sur sa posture…) Nouveauté	Développement d'offres d'accompagnement éducative complémentaire	2021-2024	Fréquentation du service par les AM + Nombre de séances et RDV

taires	Promouvoir l'accompagnement éducatif et pédagogique individuel sur RDV sous utilisé aujourd'hui (élaboration de son projet d'accueil, travail sur sa posture…)	Mise en place d'une permanence téléphonique dédiée aux AM pendant le temps de sieste Nouveauté			
	Développer des outils d'accompagnement complémentaires	Développement de supports (fiches pédagogiques…) Nouveauté Poursuite du développement des outils numériques (Padlet)	Développement d'un support numérique (Padlet) et de fiches pédagogiques	2021 à 2024	Supports
Conforter et développer les partenariats	Optimiser le partenariat avec les médiathèques, la ludothèque, etc. (recensement des ouvrages, articles/thématiques, communication auprès des AM…) Action renforcée	Réunions et projets communs	Partenariats renforcés	2022 à 2024	
Créer une dynamique de réseau	Développer un réseau d'associations d'AM (mettre en lien, échanger les expériences et fonctionnements, recenser les besoins spécifiques…) Nouveauté Etudier le développement d'actions auprès des associations d'AM et AM à domicile : Prêt de matériel, mise à disposition d'outils (annuaires d'intervenants en éveil musical Nouveauté	Réunions, outils numériques	Interconnaissance et enrichissement mutuel des AM	2022 à 2024	Activation des réseaux – Réalisation d'enquêtes de besoin – rencontres partenaires
	Recensement des besoins spécifiques des MAM par le biais d'une enquête MAM Nouveauté Etudier le développement d'un réseau d'entraide des MAM (mettre en lien, échanger les expériences et fonctionnements, recenser les besoins spécifiques…) Nouveauté	Contacts RAM Enquête(s)	Recensement des besoins	Enquête réalisée en 2022 – Partage des résultats avec les MAM début 2023	Actions mises en place -

Faciliter le départ en formation des assistants maternels	Promouvoir le départ en formation: rôle facilitateur	Conception d'un support d'aide au départ en formation Nouveauté Organisation et diffusion de l'information de l'offre de formation Soutien sur demade aux initiatives locales	Meilleure compréhension des dispositifs de formation et meilleure connaissance de l'offre	2021-2024	Supports + Nbre de départ en formation

Thème 2.2 : Le Ram comme lieu d'animation en direction des professionnels de l'accueil individuel (temps collectifs, ateliers d'éveil), des enfants et des parents

Objectifs	Propositions d'actions	Moyens et outils utilisés	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles de réalisation des actions	Indicateurs d'évaluation
Accompagner les assistants maternels par la mise en place de temps collectifs	Poursuivre l'organisation de matinées d'éveil dans chaque commune Poursuivre l'organsaition de temps festifs « Extraordi'RAM » chaque trimestre Poursuivre le système de référence commune de l'animatrice RAM plébiscité par les assistants maternels Poursuivre et etoffer l'offre en soirée ou le weekend (grand format et ateliers)	Organisation de 250 matinées / an et de soirées du RAM : 3 Grand format + 12 ateliers Action renforcée Programmation trimestrielle diversifiée intinérante (matinées, temps festifs, soirées) Système de référence animatrice/commune Recours à des intervenants spécialisées	Meilleur suivi éducatif et pédagogique des assistants maternels avec une fréquence plus importante de présence terrain - Toucher un maximum d'usager	2021-2024	Typologie et nombre de propositions - Nombre d'inscrits Nombre de séances proposées Qualité des propositions – satisfaction des usagers

Faciliter l'accès aux temps collectifs	Communiquer sur les actions mises en place Action renforcée Organiser les actions de manière à en faire des rituels dans l'année des assistants maternels Action renforcée Diversifier les formats pour permettre au plus grand nombre d'y accéder en tenant compte de leurs attentes et de leurs contraintes personnelles et professionnelles Nouveauté Permettre la mobilité des assistants maternels dans les communes voisines et la souplesse en abandonnant le système de pôles précédemment existant Poursuivre le système d'inscription en ligne par période d'un peu plus d'un mois	Supports de communication trimestriels et ponctuels (évènementiels) Planifier les soirées du RAM sur une semaine avant les « petites vacances scolaires » Veiller au maillage des actions sur le territoire	Limitation des freins pour favoriser la particpation du plus grand nombre	2021-2024	Supports de communication Formats et planification des évènements organisés Nombre d'inscrits
Offrir un cadre de rencontre et d'éveil eux jeunes enfants accueillis par les assistants maternels	Participer à l'éveil du tout petit, à son ouverture sociale et culturelle par le biais des temps collectifs	Poursuite de l'organisation de matinées d'éveil dans chaque commune et des temps festifs « Extraordi'RAM » chaque trimestre	Expériementation de l'enfant d'espaces de vie, de jeu, de découverte, de rencontres	2021-2024	Nombre de séances proposées – Nombre d'enfants participant Qualité des propositions
Favoriser la co-éducation	Organiser des temps collectifs ouverts aux assistants maternels et aux parents	Temps collectifs (conférences, ateliers…)	Co-éducation facilitée et enrichie	2021-2024	Nombre de séances

L'itinérance des matinées d'éveil

Les modalités d'itinérance des matinées s'appuient sur le principe de l'équité entre les communes s'appuyant sur :

- le nombre d'assistants maternels agréés N-1 hors assistants maternels en cessation temporaire d'activité (CTA)
- la présence du service à minima 8 matinées /an /commune

Le système de répartition des matinées d'éveil est mis en place avec pour exemple sa déclinaison 2021 :

Données retenues : *Agréées hors CTA en 2020*

Commune	Part des AM CCVB (Pts)	**Nbre de matinées prorata pur**	**Nbre de matinées prorata ajusté**
AIZENAY	10	57	50
APREMONT	2	11	12
BEAUFOU	1	6	8
BELLEVIGNY	6	34	32
FALLERON	2	11	12
GRAND'LANDES	1	6	8
LA CHAPELLE PALLUAU	1	6	8
LA GENETOUZE	2	11	12
LE POIRE SUR VIE	7	40	36
LES LUCS S/ BOULOGNE	3	17	16
MACHE	2	11	12
PALLUAU	1	6	8
ST DENIS LA CHEVASSE	3	17	16
ST ETIENNE DU BOIS	2	11	12
ST PAUL MONT PENIT	1	6	8
total	44	250	250

Mission 3 : les Ram ont une mission d'observation des conditions d'accueil de la petite enfance et d'accompagnement des mutations

Constats principaux

- La couverture actuelle en offre d'accueil est satisfaisante mais présente un fort déséquilibre entre l'offre en individuel et l'offre en collectif
- La baisse conséquente de l'accueil individuel à domicile est déjà observable et risque de s'intensifier dans les 2 à 5 ans (Vieillissement, reconversion et faible renouvellement)
- Le territoire présente un nombre conséquent de MAM, mais leur pérennité est particulièrement fluctuante
- L'implantation des Micro-crèches privées augmente considérablement sans que le nombre de places ouvertes en collectif ne compense la baisse de l'accueil individuel
- Des zones de tension à court ou moyen terme apparaissent (Ex : Les Lucs sur Boulogne, Aizenay, Beaufou)

Objectifs	Propositions d'actions	Moyens et outils utilisés	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles de réalisation des actions	Indicateurs d'évaluation
Consolider l'observation des conditions d'accueil de la petite enfance	Consolider l'outil « observatoire » existant	Renforcement de l'outil en place et actualisation régulière Partage annuel des données CCVB et communales en commission	Partager une étude territoriale complète et fiable	2021 à 2024	Données recueillies et partagées
Accompagnement des mutations de l'offre d'accueil	Orienter l'implantation des EAJE dans une visée de cohérence de l'offre globale	Mise en place d'un protocole d'accompagnement des porteurs de projet Nouveauté	Amélioration de l'accompagnement des porteurs de projet	Protocole 2021	Actions mises en place - Nombre de nouveaux agréés
	Veiller au maintien d'une offre d'accueil individuelle suffisante	Actions de promotion du métier d'assistant maternel, exemple : supports de communication co-construit en atelier avec des assistants maternels, évènements (ex : journée nationale des assistants maternels, actions localisées sur les zones de tension) Nouveauté	Valorisation et promotion du métier aboutissant à l'installation de nouveaux professionnels	1 action de promotion du métier par an	Actions mises en place - Nombre de nouveaux agréés

Evaluer l'attractivité du métier d'assistant maternel	Recenser les motivations et difficultés rencontrées dans l'exercice du métier des AM et leurs projections à court ou moyen terme Nouveauté	Enquêtes	Meilleure connaissance des motivations d'accès et de retrait du métier	2021-2024	Données recensées

2.3 Le partenariat

PARTENAIRES (locaux, institutionnels, financiers, animations, etc.)	MODALITE DU PARTENARIAT (à mettre en œuvre, à développer, forme, implication, fréquence, outils, etc.)
CAF et réseau des RAM de Vendée	Participation aux InterRAM organisés par la CAF et aux interRAM délocalisés Points réguliers avec la conseillère technique référente du territoire RDV annuel et échanges réguliers avec les travailleurs sociaux CAF du territoire
PMI	RDV annuel sollicité avec les assistants sociaux et puéricultrices de secteur et l'éducatrice référente MAM affectée au territoire
Intercommunalité et Mairies	Suivi et évaluation du service en commission « Petite Enfance et Parentalité » Partenariat mis en œuvre et à conforter par des points réguliers sur les aspects logistiques comme sur les missions et modalités d'intervention du RAM pour leur commune. Partage annuel des données d'observatoire Echanges réguliers sur les projets de MAM et EAJE sur les communes
LAEP La P'tite Escale	Partenariat éducatif à poursuivre et développer (Réflexion petite enfance du territoire commune et projets communs)
Réseau des médiathèques communautaires	Partenariat éducatif avec l'organisation conjointe de séances bébés lecteurs dans les médiathèques – à consolider et étoffer Gratuité de l'emprunt assistant maternel développé en partenariat.
Ludothèque (Aizenay)	Partenariat éducatif avec l'organisation conjointe de séances découverte dans la ludothèque – partenariat à retravailler et valoriser.
Etablissements d'accueil de jeunes enfants (EAJE) du territoire	Partenariat à étoffer par le biais du réseau des professionnels de la petite enfance en projet et l'affirmation du guichet unique.
Partenaires du REAAP local	Participation aux réunions de réseau et à la mise en œuvre des actions du réseau.
Associations d'AM	Mise en réseau des associations et enquête de besoin
Réseau des professionnels de la petite enfance	Participation ou pilotage de la future instance créée dans le cadre de la CTG

3. Le fonctionnement et les moyens au service du projet

3.1 Le fonctionnement

Périodes de fonctionnement du Ram :

Périodes de fermeture annuelle : Aucune à l'exception des jours fériés et d'un à deux ponts en cas de fermeture de la Communauté de communes
Particularité d'ouverture (horaires élargis) : Organisation de temps collectifs en soirée ou samedi et RDV possibles en dehors des plages de permanence

Organisation de l'accueil du Ram:

Pour tenir compte des enquêtes réalisées auprès des usagers et de l'évolution des usages constatées par le service au fil des ans, le RAM poursuit la diversification de son offre d'information et d'accompagnement par les voies :

- physiques
- téléphoniques
- numériques
- évènementielles

Ainsi le Ram organise l'accueil et information du public par le biais des dispositifs suivants :

- Un accueil téléphonique quotidien au siège de la Communauté de Communes

- Des permanences de RDV physiques, visio ou téléphoniques

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h – 12h30		9h-12h30 (1sem/2)		
14h-17h30	14h-17h30	14h-17h30		14h-17h30

- Des permanences téléphoniques en accès libre dédiées aux assistants maternels

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
14h-15h30	14h-15h30	14h-15h30		14h-15h30

- Un traitement quotidien des demandes en ligne (contacts téléphonique ou mail)

- Des informations, des actualités juridiques et administratives par voies numériques : site Internet, Facebook CCVB, Padlet RAM

Organisation hebdomadaire prévisionnelle du Ram sur la durée du projet

Répartition des différentes activités professionnelles sur la semaine

Le tableau fait état de la répartition des activités du RAM sur une semaine type en période scolaire sur la base de 4.3 ETP réparties entre 6 animatrices. Cette organisation est réajustée en fonction des besoins pour tenir compte des évènements ou projets ponctuels (soirées du RAM, instances partenariales, réunions internes etc.) ainsi que durant les périodes de vacances scolaires (absence de matinées d'éveil et congés annuels). Chaque animateur se voit attribuer des références missions et/ou territoire.

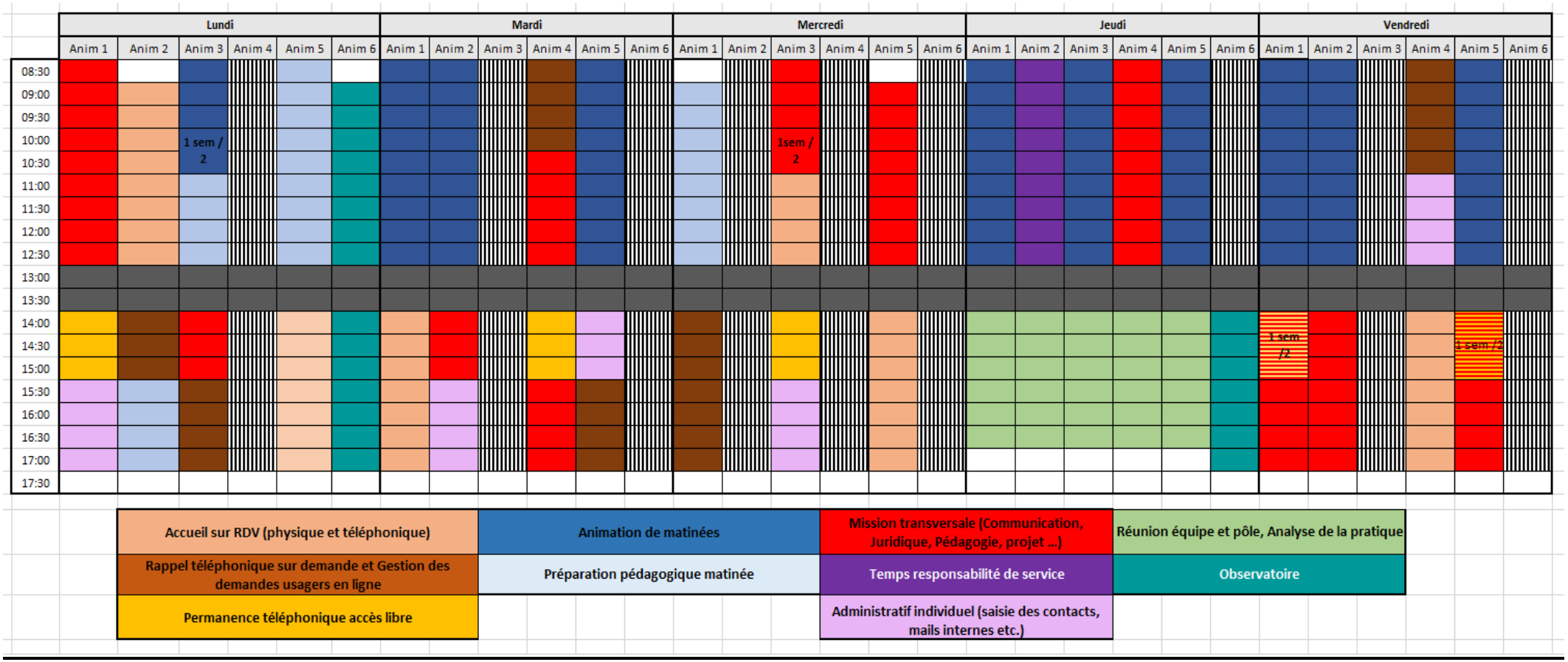

Estimation de la répartition des différentes activités professionnelles en heures

ACTIVITES HEBDOMADAIRES REGULIERES	Nombre d'heures	Soit en %
RDV physique et téléphonique	20h	12%
Accueil téléphonique o Permanence téléphonique en accès libre o Rappel téléphonique et gestion des demandes en ligne	6h 13.5h	12%
Animations des temps collectifs (matinées d'éveil) : o Animation sur site o Préparation pédagogique	42.5h 12.5h	33%
Missions transversales : o **Juridique** : veille et actualisation des supports o **Projet pédagogique** : veille, conception des outils (Padlet, fiches…) préparation et commandes de matériel, choix et contractualisation avec les intervenants o **Communication** : Conception des supports trimestriels et ponctuels, mailing, publications o **Suivi administratif et financier** du service o **Logistique** : Conventionnements locaux, veille organisation et commandes hygiène et sécurité	31h	19%
Travail administratif (mails, contacts, partenariats…)	9.5h	6%
Observatoire, accompagnement des porteurs de projet et des communes	11h	7%
Temps de travail d'équipe	15h	9%
Temps de responsabilité de service	4.5h	2%

Des activités complémentaires se greffent au fonctionnement de base détaillé ci-dessus au fil de l'année : Animation des soirées du RAM, entretien annuel du matériel, participation aux instances partenariales (Commissions enfance municipales, REAAP local, InterRAM etc.)

3.2 Les moyens alloués

Les moyens humains

- ***Animateur(s) du Ram***

Nom-prénom	**Maude BRISSET**	**Aline GREGOIRE**	**Valérie PELLOQUIN**	**May POUZET**	**Emmanuelle SARDOU**	**Animateur SUPPLEMENTAIRE**
Date d'embauche	Février 2016	Avril 2011	Septembre 2017	Septembre 2019	Janvier 2009	Printemps 2021
Formation initiale (diplômes)	Diplôme EJE	Diplôme monitrice éducatrice	Diplôme Educatrice spécialisée	Diplôme Educatrice Spécialisée	Diplôme EJE	
Existence d'une fiche de poste	OUI	OUI	Oui	OUI	OUI	OUI
Expérience professionnelle antérieure	Directrice adj Multi-accueil Direction micro-crèche	Animatrice RAM autre collectivité (depuis 2004)	ES en accueil protection de l'enfance TISF	ES en Protection de l'enfance	Responsable halte-garderie / directrice adj. crèche	
Durée de travail	0.8 ETP	0.6 ETP	1 ETP	0.3 ETP (référente parentalité et accueillante LAEP pour les 0.7 ETP complémentaires)	0.6 ETP	1ETP
Formation continue envisagée	A définir	A définir	A définir	A définir	Accompagnement à la parentalité et approche systémique	A définir

Pour permettre le renforcement du service, le recrutement d'un animateur (1 ETP) est prévu pour le printemps 2021 – L'un des animateurs se verra affecté la responsabilité du service.

- ***Autres personnels affectés au fonctionnement du Ram***

Nom-prénom	**Charlotte Poitral**	**Béatrice Aubret**
Fonction	Responsable du Pôle services à la population	Assistante du Pôle services à la population
Temps de travail hebdomadaire	1 journée	11h

Les locaux

Configuration des locaux

Toutes les activités du Ram se dérouleront-elles sur un même site ? Non

Local principal attribué au Ram

Le Ram disposera-t-il d'un local spécifique ? Oui (des bureaux, 1 local de stockage et 1 bureau de RDV)

Sera-il intégré à un autre équipement ? Oui

Si oui, préciser : au siège de la Communauté de communes

S'agira-t-il d'un local mutualisé (partagé) ? Oui

Si oui, avec qui et comment ?
Le bureau de RDV peut être mutualisé avec les autres services de la Communauté de communes ; le local de stockage est mutualisé avec le LAEP

Existera-t-il une signalétique propre au Ram ? Non

Pour les permanences, le Ram disposera-t-il :

- D'un bureau d'accueil individuel garantissant la confidentialité ? Oui
- D'une salle d'attente ou espace spécifique permettant la disposition de chaises et d'un présentoir ? (oui/non) : Oui : la salle d'attente est mutualisée avec les autres services communautaires

Commentaires :
Si nécessaire le Ram peut délocaliser les RDV à France Services ou dans les communes

Pour les animations collectives, le Ram disposera-t-il :

- D'une salle réservée aux ateliers d'éveil ? Non
- D'une salle de réunion (en propre ou mise à disposition) ? Oui
- De sanitaires à proximité ou sur place ? Oui
- D'un espace poussettes ? Un espace est prévu sur chaque site
- Les locaux sont mis à disposition du RAM vides et propres suivant un conventionnement Commune/Communauté de Communes. La Communauté de communes s'engage à dédomager les frais de ménage engagés pour les animations sur la base d'un forfait ménage reversé à chaque commune en fonction du nombre de séances organisées dans la commune.

Commentaires :
Le Ram intervient en itinérance dans des accueils de loisirs, médiathèques, salles polyvalentes mises à disposition par les communes.

Le matériel à disposition du Ram :

Matériel	Oui/Non
Téléphone fixe	Oui
Téléphone portable	Oui
Répondeur	Oui
Photocopieur	Oui
Ordinateur (préciser fixe ou portable)	Oui (portables)
Imprimante	Oui
Logiciel de gestion (si oui, lequel)	RamCol depuis fin 2020
Accès Internet	Oui
Adresse électronique Ram (courriel)	Oui
Matériel pédagogique et d'animation (jeux, etc)	Oui
Documentation spécifique : revues, livres	Oui
Véhicule	Oui 3

Décrire les évolutions prévues en termes d'acquisition de matériel et indiquer les échéances prévisionnelles :
Le Ram prévoit l'investissement dans un ordinateur en 2021 pour l'animateur supplémentaire.
Un renouvellement régulier du matériel pédagogique est nécessaire au bon fonctionnement du service.

3.3 Les outils

Les sites Internet dédiés : des outils au service du Ram

Comment l'animateur prévoit-il d'utiliser le site Internet « mon-enfant.fr » ?
Le site monenfant.fr est d'ores et déjà utilisé pour le traitement des demandes en ligne des usagers.

Comment l'animateur prévoit-il d'utiliser le site Internet « Caf.fr » ?
Le site de la Caf est montré aux parents employeurs lors des RDV du RAM, en appui aux explications sur les aides possibles. Un lien est mis en place sur le site CCVB dans la rubrique partenaires.

Comment l'animateur prévoit-il d'utiliser le site Internet «net particulier.fr » ?
Le site est relayé aux parents employeurs sur demande de renseignements sur la garde à domicile.

Les sites Vendée enfance et Pajemploi restent également des supports promus auprès des usagers.

La communication autour du projet de fonctionnement

Le plan de communication du Ram est formalisé dans le tableau ci après :

Cible	Actions réalisées	Outil/Support	Résultats
Parents **Futurs parents** **Partenaires** **Assistants maternels**	Communiquer sur les missions du service	**Refonte de plaquettes et affiches du RAM** Affichage et distribution aux partenaires + CCVB + Communes - Publication sur les sites CCVB + Communes + réseaux sociaux **Clip Vidéo présentation du RAM** Publication sur les sites CCVB + communes + réseaux sociaux + utilisation en introduction des évènements RAM **Actualiser le site CCVB** **Déploiement de supports de communication sur les véhicules RAM** **Publications régulières des actualités du service et du champs de la relation parent employeur – salarié sur les réseaux sociaux**	Meilleure visibilité du service et connaissance des missions : - une proportion de parents ayant connu le service par le biais des partenaires ou de la communication plus importante - Une proportion de sollicitations du RAM avant le début de l'accueil plus importante
Assistants maternels **Elus**	Communiquer sur le nouveau projet de fonctionnement	**Support de communication ou réunions de présentation aux usagers** **Présentation de la mise en œuvre du projet de fonctionnement aux membres de la commission**	Une bonne connaissance du fonctionnement du service et de son évolution
Assistants maternels	Communiquer sur le programme trimestriel	**Dépliants trimestriels** Mailing assistants maternels et partenaires Publication sur les sites CCVB + communes + réseaux sociaux	Une bonne lisibilité de l'offrede service
Assistants maternels	Communiquer sur les démarches liées au départ en formation	**Guide de départ en formation** Distribution et mailing assistants maternels + publication sur le site CCVB et réseaux sociaux	Une meilleure lisibilité des démarches liées au départ en formation et davantage de départ en formation

Parents **Futurs parents**	Donner davantage de lisibilité à l'offre d'accueil	**Guide des modes d'accueil** Affichage et distribution aux partenaires + CCVB + communes - Publication sur les sites CCVB + communes + réseaux sociaux	Une meilleure lisibilité de l'offre d'accueil et des missions de chacun – un parcours de recherche facilité
Candidats potentiels à l'agrément **Assistants maternels** **Tout public**	Promouvoir le métier d'assistant maternel	**Clip vidéo présentation du métier sur le territoire** Publication sur les sites CCVB + communes + réseaux sociaux + utilisation en introduction des évènements RAM	Une visibilité et une attractivité du métier valorisée
Assistants maternels **Gardes à domicile** **Parents**	Communiquer sur les évènements grand format du RAM (soirées conférence, forum etc.)	**Affiches et flyers dédiés à l'évènement** Publication sur les sites CCVB + communes + réseaux sociaux + Mailing parents, assistants maternels et partenaires + info locale et Presse suivant évènements	Une bonne connaissance des évènements proposés Une bonne fréquentation des animations
Assistants maternels	Editions d'outils numériques trimestriels (Padlet)	**Padlet trimestriel** Mailing assistants maternels	Un accès facilité aux outils numériques et une bonne connaissance des actualités
Parents **Futurs parents** **Partenaires** **Assistants maternels**	Promouvoir le système d'offre d'emploi mis en place par le RAM	**Affiches et publications dédiées** Publication sur les sites CCVB + communes + réseaux sociaux + Mailing parents, assistants maternels et partenaires + info locale et Presse suivant évènements	Une bonne compréhension du nouveau service un parcours de recherche facilité Un service utilisé

Les moyens financiers

Voir annexe 4

Annexes au projet de fonctionnement

ANNEXE 1 : Diagnostic et Evaluation RAM

ANNEXE 2 : Synthèse Diagnostic territorial RAM

ANNEXE 3 : Synthèse Evaluation de service RAM

ANNEXE 4 : Budget prévisionnel 2021 et 2022